

Ministère des solidarités et de la santé Ministère du travail Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse Ministère des sports

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

Année 2019

Mercredi 13 mars 2019

13H00 à 17H00 (horaires de métropole)

EPREUVE N° 3 : épreuve écrite de pédagogie générale relative au domaine de la jeunesse et de l'éducation des adultes (durée : 4 heures ; coefficient 3)

Deux sujets au choix (le sujet choisi doit être mentionné sur la copie) :

Sujet 1:

L'innovation pédagogique aujourd'hui doit-elle nécessairement passer par le numérique ?

Développez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre réponse.

Sujet 2:

« Cela ne va pas de soi d'être laïque. Il faut apprendre à composer avec les convictions des autres mais également avec les siennes au sens où c'est à l'intérieur de soi qu'il faut savoir faire la part entre ses propres convictions profondes, religieuses et/ou philosophiques et ce qui est publiquement partageable, ce qui s'inscrit dans le cadre de la loi ». Philippe Gaudin, philosophe et docteur en sciences des religions, 2015

Avec quelle démarche pédagogique et quelle(s) méthode(s) l'éducation populaire peut-elle répondre à cet enjeu de transmission des valeurs de la laïcité ?

Développez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre réponse.